

(391)

Montréal 11 Mars 1846.

Mon cher Monsieur Arrieu

Votre lettre en date d'hier ne m'a été remise qu'à que bien tard le même jour, c'est-à-dire après l'ajournement de la Cour d'Appel où j'avais eu le plaisir de vous voir.

Avant de répondre au long à cette lettre, dans le cas où je croirais à propos de le faire tant pour rectifier quelques inexactitudes que pour revendiquer la justice qui est due à mes Amis et à moi-même, Permettez-moi de vous prier de me dire si votre refus de consentir à ce que vous appelez la publicité de la correspondance dont il s'agit, doit s'étendre à tous les cas possibles où je pourrais être, d'après les usages constitutionnels, et surtout en ma qualité de Membre de la Chambre d'Assemblée, être appelé à parler de cette correspondance, et si dans un pareil cas vous entendez avoir le droit d'exiger que je garde le silence sur le contenu de cette correspondance, au point de n'avoir aucune discrétion à exercer à cet égard, tant dans mon rapport

personnes que dans celui
du parti politique auquel
j'appartiens.

Tout à vous
L. H. L.

11 Mars 1846

L. H. L. La Fontaine

à
L. H. L. E. Caron

Montréal 11 Mars 1846

Mon cher Ami,

Votre lettre en date d'hier ne m'a été remise que bien tard le même jour, c'est à dire après l'ajournement de la Cour d'Appel où j'avais eu le plaisir de vous voir.

Avant de répondre au long à cette lettre, dans le cas où je croirais à propos de le faire tant pour rectifier quelques mauvaises habitudes que pour revendiquer la justice qui est due à mes amis & à moi même, permettez moi de vous prier de me dire si votre refus de consentir à ce que vous appelez la publicité de la correspondance dont il s'agit, doit s'entendre à tous les cas possibles où je pourrais, d'après les usages constitutionnels, et surtout en ma qualité de membre de la Chambre des députés, être appelé à parler de cette correspondance, et si dans un pareil cas vous entendez avoir le droit d'exiger que je garde le silence sur le contenu de cette correspondance, au point de n'avoir aucune discrétion à exercer à cet égard, tant dans mon intérêt personnel que dans celui du parti politique auquel j'appartiens.

Tout à vous

Signé)

L. H. L.